

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présent(s) : 22

Absent(s) : 4

- dont suppléé(s) : 0

- dont représenté(s) : 3

Votants : 25

- dont « pour » : 25

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » dûment convoqués le huit décembre deux mille vingt-deux se sont réunis dans la salle de réunions de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BALLADUR Clarisse, BANCILLON BOË Fabienne, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, PIGNATEL Agnès, OKROGLIC Dominique, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal, MM. BOUGUYON Yvan, ORTUNO Miguel, FRANQUEBALME Jean-Pierre, OLIVERO Albert, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, ISOARD Bernard, TRON Jean-Michel, CAPEL Denis et GASTON Arnaud.

EXCUSES : Mme BARDIN Régine ayant donné pouvoir à Mme OKROGLIC Dominique, M. BARNEAUD Christophe pouvoir à Mme BANCILLON BOE Fabienne et M. REYNAUD Frédéric ayant donné pouvoir à M. TRON Jean-Michel.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme OCCELLI Chloé.

N° ordre : 4**Délibération n°2022/212****OBJET : BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N°4.**

Le Conseil de Communauté,

Sur proposition du vice-président délégué aux finances,

Après délibéré,

- **APPROUVE** la décision modificative n°4 au budget principal de la CCVUSP qui se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :Dépenses :

Art 65548	401 151.00 € (1)
Art 022	- 129 698.00 € (2)

TOTAL	271 453.00 €
--------------	---------------------

Recettes :

Art 7815	271 453.00 € (3)
----------	------------------

271 453.00 €

- (1) Contribution complémentaire exceptionnelle 2022 : 129 697.65 €
 Contribution complémentaire exceptionnelle 2021 : 271 453.03 €
 (2) Diminution du poste « dépenses imprévues »
 (3) Reprise sur provisions

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
 Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
 Mme Sophie VAGINAY RICOURT.

